



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°78



Langages, Temps, Sociétés

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Membres du comité d'experts

Président :

M. Christian DOUMET, Université Paris 8

Experts :

M. Jean-Raymond FANLO, Université Aix-Marseille 1

M. Eric GOJOSSO, Université de Poitiers

M. Matthieu LAFON, Adoc Talent Management

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Armand STRUBEL

## Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) *Langages, Temps, Sociétés* (LTS), rebaptisée *Stanislas* dans la nouvelle configuration, est l'une des huit écoles doctorales de la toute nouvelle Université de Lorraine (UDL). Avant la création de l'UDL, elle était l'une des trois ED de l'Université Nancy 2. Il s'agit d'une ED multidisciplinaire dans le secteur des sciences humaines et sociales (SHS) qui recouvre la plupart des domaines SHS hors Droit Economie Gestion (sociologie, sciences de l'information et de la communication, géographie, linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, histoire, langues, littératures anciennes et françaises, etc.). Cette école délivre des doctorats de langues et littératures, de philosophie et arts, de sciences humaines et de sciences du temps et de l'espace.

L'ED LTS regroupe environ 230 doctorants. Elle compte actuellement seize laboratoires : trois Unités Mixte de Recherche (UMR), une Equipe de Recherche Labélisée (ERL) et douze Equipes d'Accueil (EA). Cette configuration sera modifiée lors du prochain quinquennal ; l'ED *Stanislas* comportera 11 Unités de Recherche (4 UMR et 7 EA).

L'ED LTS, comme les sept autres ED de Lorraine, appartient au Comité Régional des Ecoles Doctorales (CRED). Créé en 1999, le CRED est composé des quatre Vice-Présidents des Conseils Scientifiques des quatre universités de Lorraine et des huit directeurs d'écoles doctorales. Il joue un rôle fondamental dans l'harmonisation des pratiques entre les écoles doctorales du site.

Les Centres d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) étant amenés à disparaître, les présidents des quatre universités de Lorraine, en rapprochant le CRED et le CIES, ont créé le 1<sup>er</sup> juin 2010 un *collège doctoral* localisé au PRES de l'UDL et dont les missions sont : la formation des moniteurs jusqu'à disparition de ce corps et/ou du CIES ; la formation des titulaires de contrats doctoraux avec missions d'enseignement ; les formations transversales à destination de l'ensemble des doctorants ; l'organisation des doctoriales.

Enfin, l'ED LTS, comme les sept autres ED de Lorraine, est engagée dans l'Université de la Grande Région (UGR), projet européen de type INTERREG entre les Universités lorraines, l'Université de Liège, l'Université du Luxembourg, l'Université de Sarrebrück, l'Université de Trèves et l'Université de Kaiserslautern.

Le fonctionnement de l'ED est assuré par : une directrice assistée d'un bureau ; un conseil ; une association de doctorants ; un secrétariat. L'actuelle directrice ayant fait valoir ses droits à la retraite pour la fin de l'année 2011-2012 la présidence de Nancy 2 a nommé une chargée de mission pour l'élaboration du projet *Stanislas*.

## Synthèse de l'évaluation

### Evaluation des résultats de l'école doctorale

#### ● Appréciation globale :

Globalement, l'ED remplit ses principales missions même si certains points sont perfectibles. Elle rencontre en effet des difficultés qui ne sont pas nécessairement liées à son propre fonctionnement (secrétariat, communication avec l'établissement et avec les laboratoires, et plus généralement, problèmes relatifs à sa position et à sa reconnaissance dans l'environnement institutionnel). Ces handicaps sont reconnus sans détours, et la volonté de les surmonter à l'occasion de la réorganisation est réelle, tant chez la directrice actuelle que chez la chargée de mission éventuellement appelée à lui succéder.

#### ● Points forts :

- Bonne gouvernance, malgré des difficultés locales liées à la communication avec les instances dirigeantes de l'université.
- Volontarisme de la direction, sensible notamment dans le suivi pédagogique, l'offre de formation, la réduction de la durée des thèses.
- Aide importante à la mobilité des doctorants.

- Points faibles :
  - Nombre élevé de titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) non-encadrants.
  - Difficulté à impliquer les laboratoires dans la politique de l'ED.
  - Problèmes de fonctionnement quotidien dus à un manque de secrétariat.
  - Faible attractivité de la formation et trop petit nombre de co-tutelles.
  - Formation interdisciplinaire insuffisante.
  - Faible financement des thèses.

## Evaluation du projet de l'école doctorale

- Appréciation globale :

Le projet révèle une identification lucide des difficultés rencontrées par l'ED, qui est disposée à apporter des réponses. Le passage de relais entre ancienne et nouvelle direction, ainsi que l'évaluation AERES, semblent être vécus comme une occasion de réfléchir aux différents aspects du fonctionnement de l'école.

- Points forts :
  - Une reconfiguration est en cours. La création de l'Université de Lorraine est vécue par la direction actuelle comme une opportunité pour cette reconfiguration.
  - Il existe une volonté de créer des ponts épistémologiques et d'intensifier les collaborations entre les différents laboratoires, qui, compte-tenu des difficultés, ont conservé une certaine autonomie.
- Points faibles :
  - La reconfiguration en cours ne va pas jusqu'au bout de sa cohérence en ce qui concerne le périmètre de l'ED, dans le « partage des territoires » entre *Stanislas* et *Braudel* (ED 411, Metz).
  - Dans la perspective du départ à la retraite de l'actuelle directrice, les modalités de succession sont mal maîtrisées par l'établissement : la réception des candidatures semble avoir été menée dans une certaine opacité ; les différents intéressés, et notamment les directeurs d'équipe, n'ont pas été informés du déroulement de la procédure. Dans ces conditions, la succession risque de souffrir d'une certaine impréparation.

## Recommandations pour l'établissement

Il est indispensable qu'une solution soit trouvée à brève échéance pour résoudre le problème de secrétariat que rencontre cette ED. La situation actuelle crée de graves dysfonctionnements dans la gestion quotidienne et à long terme. La capacité de l'institution à trouver sa place véritable par rapport aux Unités de Recherche et aux formations en est réellement obérée. Le comité recommande l'affectation d'un ingénieur d'étude (IGE) pour assurer la pérennité de l'ED.

Il serait utile de poursuivre la réflexion sur le périmètre des deux écoles SHS dans le cadre de la fusion, et de clarifier les rapports entre les écoles doctorales et les nouvelles structures intermédiaires, les pôles de recherche.

## Notation

### Résultats :

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B, C) : B
- Encadrement (A+, A, B, C) : B
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B, C) : C

## Projet :

- Qualité et pertinence du projet (A+, A, B, C) : A
- Adossement scientifique (A+, A, B, C) : B

Note globale (A+, A, B, C) : B

## Appréciation détaillée

### • Fonctionnement :

Sur le plan institutionnel la gouvernance paraît satisfaisante. L'équilibre entre les rôles respectifs de la direction, du bureau et du conseil semble avoir été trouvé. Le Conseil, conforme au décret (26 membres) se réunit quatre ou cinq fois par an et bénéficie d'une bonne participation, même des extérieurs. Un bureau de cinq membres élus par le Conseil assiste la Direction.

Les conditions matérielles ne semblent pas défavorables : deux bureaux sont à la disposition de l'ED. Cependant, l'ensemble du fonctionnement de l'ED est grevé par les défaillances du secrétariat. Nombre de tâches qui incombent normalement au secrétariat sont assumées par la direction elle-même (notamment dans le cadre de la présente visite) ; le recueil des données statistiques pour le dossier en a souffert, entre autres. Le contrôle des heures de formation suivies par les doctorants (90h) n'est pas assuré. La délocalisation du secrétariat accroît encore la difficulté.

Cette carence, qui peut sembler purement contingente, entraîne des effets pervers nombreux, dans plusieurs domaines d'activité de l'ED, qui seront abordés dans les autres rubriques de ce rapport. Elle a une influence néfaste sur la visibilité globale et la crédibilité d'une instance qui a déjà du mal à se positionner par rapport à des Unités de Recherche souvent anciennes et fortes.

La relation des doctorants avec leur ED reste trop distante. Le comité a d'ailleurs perçu, parmi les doctorants présents, une relative méconnaissance des rôles et des fonctions de l'ED ; voire, chez certains d'entre eux, une forme de résistance, probablement due au mauvais fonctionnement administratif. En revanche, l'aide à la mobilité offerte par l'ED est généralement appréciée et semble en effet tout à fait correcte.

Il existe un site web dédié, complété par le site de l'association des doctorants (*Par(en)thèse*). Cependant les problèmes évoqués plus haut en empêchent l'optimisation : le site web de l'ED n'est pas mis à jour, faute de compétences *ad hoc*, les documents ne sont pas en ligne, les délais trop longs et l'insatisfaction des doctorants est patente.

### • Encadrement :

Sur un total de 144 HDR, le nombre moyen d'encadrants sur les quatre années (84) est peu élevé ; le rapport moyen entre doctorants et encadrants, affiché aux environs de trois doctorants par directeur de thèse, cache de grandes disparités (le maximum se situant à 14) ; le seuil au sein du CRED est actuellement fixé à 10, mais l'ED envisage, à la faveur des évolutions en cours, de ramener la barre à 5. Les données fournies sur la durée des thèses aboutissent à un chiffre moyen légèrement supérieur à cinq ans, qui doit être mesuré à l'aune des durées moyennes de la thèse en SHS et plus particulièrement dans certaines disciplines.

La formation repose sur un volume théorique de 90 h à réaliser en trois ans, volume qui paraît très facile à remplir selon les déclarations des doctorants présents, qui ne semblent pas opposés à une augmentation. Les modules concernent l'approfondissement disciplinaire, les méthodes d'élaboration de la thèse et les éléments professionnalisants. Cependant, l'historique de l'élaboration du volet formation conduit à une certaine disparité : des thèmes abordés dans ces modules n'ont pas leur place dans une ED, et devraient être inclus dans les cursus de L et M ; des lacunes (la formation à la recherche documentaire) sont évidentes.

Globalement, l'offre de formation est ressentie comme insuffisante et pas toujours adaptée à la demande des doctorants. Les doctorales organisées en 2011 n'ont pas suscité un grand intérêt, et il conviendrait de se demander si l'expérience dans ce sens mérite d'être poursuivie, en tout cas dans les conditions actuelles. Le CRED organise, en effet, chaque année, une semaine en résidentiel dans les Vosges, comportant entre autres une journée de prise de contact avec le monde de l'entreprise. Les doctorants de l'ED LTS y sont fort peu nombreux (6 en 2011 sur plus de 200 doctorants inscrits), ce qui traduit à la fois un déficit d'informations et un manque d'attractivité. L'une des explications fournies par les présents pour ce manque d'engouement est l'inadéquation de ces formations pour les SHS et leur peu d'intérêt, voire de reconnaissance, vis-à-vis des « non-scientifiques ».

Les réactions unanimement négatives des nombreux doctorants présents ont frappé le comité de visite ; la spontanéité, voire parfois la vivacité, de l'expression, laisse à penser qu'il s'agit d'un point essentiel dans la manière dont la légitimité et l'efficacité de l'ED sont ressenties par les principaux usagers. Les responsables de l'ED en conviennent d'ailleurs.

Généralement on déplore la faible implication des directeurs de thèse dans cet aspect de leur mission.

Les cotutelles restent trop peu nombreuses : 8 sur 207 inscrits en 2011 (Québec, Maroc, Suisse, Tunisie). Les difficultés conjoncturelles, connues par toutes les universités françaises, généralement liées à la disparité des frais d'inscription d'une université à l'autre, ne justifient pas pleinement cette résistance.

L'association de doctorants *Par(en)thèse* apporte un complément utile dans la formation, par l'organisation de colloques. Elle reçoit un bon soutien de l'ED. En revanche, elle ne saurait pallier les insuffisances décrites ci-dessus.

- Suivi et Insertion :

Le taux de thèses financées (27 %) reste encore limité annuellement. L'ED dispose environ de sept contrats doctoraux.

Les chiffres fournis sur l'insertion sont insuffisamment représentatifs. L'enquête est organisée annuellement par le CRED et le taux affiché (72 % des docteurs 2005-2007 dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche) pourrait être considéré comme satisfaisant ; l'ED reste néanmoins consciente des biais d'une telle statistique, dans la mesure où seuls semblent avoir répondu ceux qui occupent ce type de poste. Le taux de réponse est de 23 % pour les docteurs 2005-2007.

La même enquête fait apparaître seulement deux contrats post-doctoraux en France et aucun à l'étranger : un effort réel mériterait d'être fait pour favoriser ce type d'insertion, même si le contexte n'est pas porteur dans la plupart des disciplines représentées par l'ED.

- Adossement scientifique :

Si l'on se fonde sur l'évaluation de 2007, la disparité des laboratoires concernés est importante (deux unités A+, quatre unités A, huit unités B et une C). L'implication des laboratoires dans la préparation des doctorats est d'autant plus visible qu'elle vient en compensation des déficiences de l'ED.

Le dossier, dans la partie bilan, et les entretiens lors de la visite confirment qu'il n'y a pas d'axes de recherche prioritaires qui ont été déterminés pour l'ED, et que ce sont les équipes qui revendiquent la priorité de ces choix. La pluridisciplinarité (six équipes en Sciences Humaines et Humanités, sept en Sciences de la Société, douze sections CNU) rend plus difficile l'adoption de lignes directrices, qui risquent de rester des cadres vides, mais s'avèrent indispensables à l'affichage d'une politique de l'ED.

La redéfinition du périmètre de l'ED, l'arrivée d'Unités de Recherche appartenant antérieurement à l'ED de Metz *Perspectives interculturelles : écrits, médias, espaces, sociétés* (PIEMES), la création d'une nouvelle EA littéraire par la fusion de *Romania* et du CELJM, le passage du Centre de Médiévistique à l'état d'UMR, l'évolution du projet scientifique de plusieurs UR (comme le recentrage de l'UMR *Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française* (ATILF), qui représente un « poids lourd » dans le dispositif, avec sa base de données lexicales et son dictionnaire du Moyen Français accessibles sur le Web), tout cela modifie, et dans le bon sens, le cadre général de l'adossement recherche. Dès lors, il est patent que l'ED peine à trouver sa place sur un terrain qu'occupent largement les UR, et qu'elle a du mal à délimiter son périmètre fonctionnel.

- **Projet :**

L'ensemble du projet est soumis à deux inconnues : celle qui tient au prochain remplacement de l'actuelle direction ; celle qui découle de la fusion en cours de quatre universités au sein de la nouvelle Université de Lorraine. On ajoutera à cela l'imprécision (qui n'a pas pu être levée au cours de la visite) quant aux modalités de désignation des membres du prochain conseil. La direction de l'ED a une conscience aiguë de ces incertitudes.

Les efforts dirigés vers une plus large collaboration entre les unités de recherche sont encourageants. Le projet traduit cependant une grande préoccupation quant aux effets de la fusion, de la création et de la restructuration interne de plusieurs laboratoires, ainsi qu'à l'intégration des laboratoires auparavant inclus dans le périmètre messin (Interdisciplinarité dans les études anglophones - IDEA). La reconfiguration et le changement de direction constituent un défi dont les enjeux sont bien mesurés. Le document consacré au projet dans le dossier apporte des réponses à nombre d'interrogations soulevées par le bilan, dans le domaine de la formation, du suivi des thèses, de l'ouverture internationale ; cette prise de conscience et les orientations qui en découlent ont été confirmées lors de l'entretien avec la direction.

Ainsi, la présentation d'axes nouveaux (une initiative destinée à remédier aux problèmes de l'adossement recherche) constitue un progrès, même si pour le moment ils ne correspondent qu'aux axes en cours de la Maison des Sciences de l'Homme (Langues, textes et documents ; Mémoire et culture ; Santé, qualité de vie et handicap ; Sciences et cognition). Néanmoins, le découpage pluridisciplinaire reste le principe revendiqué du projet, voire exigé de la part des UR. Il est envisagé, pour éviter l'éclatement, d'organiser une concertation sur la mutualisation future des notions fondamentales et des approches épistémologiques ou méthodologiques, entre les différentes UR ; le concept encore flou de « ponts épistémologiques » constitue l'esquisse d'un mouvement dont on ne peut que souhaiter qu'il aboutisse.

Sur le plan de la formation dont le projet montre que les responsables en font le point à améliorer en priorité, il faut souligner une véritable bonne volonté pour une remise à plat du système, selon des critères comme le nombre de participants ou la disponibilité des enseignants-chercheurs. Des failles trop visibles du dispositif actuel, comme la formation en recherche documentaire, feront l'objet de soins plus attentifs, de même que la préparation à l'accès aux financements (bourses), à la rédaction du CV, etc. Il est fait mention, aussi, de la mise en place d'un tutorat entre doctorants pour lutter contre l'isolement de certains d'entre eux. Toutes ces perspectives vont dans le bon sens et il faut souhaiter qu'elles trouvent rapidement leur concrétisation.

Un autre domaine susceptible d'amélioration fait l'objet, dans le projet, d'une attention nouvelle : l'élargissement de ce que le document appelle « l'empan lorrain », par une meilleure exploitation de la situation de carrefour géographique de la région (Université de la Grande Région, selon un projet européen de type Interreg : Liège, Sarrbrücken, Luxembourg, Trèves, Kaiserslautern, qui comporte un volet doctoral ; les cotutelles sont susceptibles d'être promues), mais aussi par une ouverture internationale élargie. Cette évolution passe nécessairement par une première étape pragmatique : l'optimisation du site de l'ED, qui en est la vitrine, surtout pour d'éventuels candidats étrangers ; des progrès semblent faits dans ce secteur, en particulier grâce à la coopération avec les ED scientifiques.

L'affectation d'un statutaire qualifié pour assurer la gestion administrative de l'ED est une condition, d'ailleurs explicitement formulée, pour la réussite du prochain contrat.



# Indicateurs

## 1 • Encadrement :

Nombre de doctorants inscrits (Ni)	Nombre de HDR	Rapport moyen doctorants/HDR constaté	Maximum constaté doctorants/HDR	Nombre moyen de thèses soutenues par an (Na)	Durée moyenne des thèses en années (Ds)**	Durée moyenne estimée des thèses (De=Ni/Na)	Proportion estimée de doctorants potentiellement en difficulté (Ta)*	Pourcentage des doctorants ayant un financement de thèse	Pourcentage de doctorants salariés de l'enseignement primaire ou secondaire	Pourcentage de doctorants en formation continue
232	144	1,61	14	33	5,2	7,03	26 %	19,83 %	7,32 %	0,43 %

\*  $Ta = (De-Ds)/De$

\*\* Il convient de déduire les congés maternité, les congés parentaux ainsi que les congés de maladie longue durée.

## 2 • Insertion :

Taux d'insertion à 3 ans	Pourcentage 2005	Pourcentage 2006	Pourcentage 2007
Taux d'insertion dans l'enseignement supérieur et la recherche / recherche en EPST	100 %	75 %	42.86 %
Taux d'insertion dans le secteur public (secteur d'activité autre que ES et R)	0 %	8.33 %	42.86 %
Taux d'insertion professionnelle dans le secteur privé / insertion professionnelle à l'étranger	0 %	0 %	0 %
Taux en contrat post-doctoral en université, EPST ou à l'étranger	0 %	8.33 %	7.14 %
Taux de réponse	11.80 % (4 réponses sur 34 diplômés)	41.38 % (12 réponses sur 29 diplômés)	41.17 % (14 réponses sur 34 diplômés)



# Observations de l'établissement

Le Président  
Pierre Mutzenhardt

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section 3 de l'AERES  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Objet : évaluation des écoles doctorales de l'Université de Lorraine

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis l'ensemble des rapports d'évaluation des écoles doctorales de l'Université de Lorraine et je vous en remercie. Je vous transmets en retour les réponses des directeurs des écoles doctorales.

Je tiens à réaffirmer, si besoin en est, que le doctorat est une des pierres angulaires du dispositif de formation et de recherche du nouvel établissement. Si les réorganisations liées au processus de fusion des quatre universités lorraines ont pu brouiller quelque peu l'image et le positionnement des études doctorales en Lorraine, et mettre dans la difficulté l'ensemble des directeurs d'ED, la nouvelle équipe politique de l'université est pleinement consciente des enjeux et s'engage à donner aux écoles doctorales toute la place et les prérogatives qui leur reviennent au sein de l'Université de Lorraine. Une des premières mesures concrètes en est d'ailleurs la création d'une sous-direction des études doctorales au sein de la Direction de la Recherche et de la Valorisation.

L'évaluation a souligné la qualité de nos écoles doctorales et n'entraîne pas de remarques particulières concernant les ED 77 (IAEM), 79 (SJPEG), 409 (EMMA) et 412 (SESAMES). Nous prenons bonne note des recommandations formulées dans les rapports d'évaluation de l'ensemble des écoles doctorales, concernant notamment l'accompagnement à l'insertion professionnelle des docteurs.

Concernant l'ED 410 « Sciences et Ingénierie des Ressources, Procédés, Produits, Environnement », nous regrettons que la constitution du comité de visite n'ait pas permis de couvrir l'ensemble des domaines de cette école multidisciplinaire. Nous tenons également à souligner que le positionnement de la biologie entre l'ED 410 et l'ED 266 « Biologie, Santé, Environnement »

l'établissement : pôle « Agronomie-Alimentation, Forêt » pour la première et pôle « Biologie, Médecine, Santé » pour la seconde.

Concernant les écoles 78 « Langages, Temps, Sociétés » et 411 « Fernand Braudel », l'établissement est conscient que la configuration de leur périmètre n'est pas entièrement aboutie, ce qui fera l'objet d'une réflexion au cours du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre MUTZENHARDT

Nancy, le 18 juin 2012

**Objet : réponse à l'évaluation de l'école doctorale N° 78 « Langages, Temps, Sociétés »**

Nous souhaitons d'abord remercier les membres du comité d'experts pour la fidélité de leur rapport qui reflète tout à fait les échanges que nous avons eus. Nous reconnaissons la pertinence des points faibles soulignés et partageons les recommandations faites.

Nous souhaitons apporter quelques précisions concernant :

- **l'offre de formation** : plusieurs remarques concernent à la fois, le volume, le contenu et les règles de validation

Faible attractivité de la formation...

Formation interdisciplinaire insuffisante

La formation repose sur un volume théorique de 90 h à réaliser en trois ans, volume qui paraît très facile à remplir selon les déclarations des doctorants présents, qui ne semblent pas opposés à une augmentation. .... Cependant, l'historique de l'élaboration du volet formation conduit à une certaine disparité : des thèmes abordés dans ces modules n'ont pas leur place dans une ED, et devraient être inclus dans les cursus de L et M ; des lacunes (la formation à la recherche documentaire) sont évidentes.

Globalement, l'offre de formation est ressentie comme insuffisante et pas toujours adaptée à la demande des doctorants. Les doctoriales organisées en 2011 n'ont pas suscité un grand intérêt ...

Nous tenons à rappeler que le volume (plafonné à 90h), le contenu, ainsi que les règles de fonctionnement sont examinés par le conseil de l'ED chaque année. Ni les directeurs d'équipe, ni les doctorants présents au Conseil, n'ont jamais souligné le trop faible volume horaire fixé. Bien au contraire, les règles de validation des heures de formation ont été établies avec comme souci partagé

d'alléger au maximum la présence obligatoire des doctorants aux formations proposées.

Afin de permettre de mieux répondre aux attentes des doctorants, il paraît indispensable d'organiser des formations par grands secteurs (littérature, sciences humaines, langues, etc.). Il ressortait de l'enquête que nous avons menée il y a deux ans auprès des doctorants que les demandes étaient extrêmement diverses et spécifiques au thème et à la méthodologie de la thèse. Quant à l'enquête réalisée auprès des directeurs de thèse, elle n'a rien apporté au vu du très faible nombre de réponses reçu.

Le programme des formations devra être remis à plat en collaboration étroite avec des directeurs de thèse, représentants de ces grands secteurs, les responsables des pôles scientifiques et des masters afin de mieux cibler les besoins des doctorants et de s'assurer que les bases ont été acquises avant l'entrée en doctorat. Un accent particulier sera mis sur la formation interdisciplinaire, jugée, à juste titre comme insuffisante.

Quant à la question des doctoriales, une présentation de cette offre est faite chaque année par un responsable de la manifestation lors de la réunion de rentrée de l'ED (le film sur les doctoriales de l'année précédente est présenté). Des doctorants ayant participé aux précédentes doctoriales viennent apporter leur témoignage. Donc, l'information est donnée. Du côté des organisateurs, un effort a été fait : les doctorants de SHS se voient proposer, à la place de la visite d'entreprises, des rencontres avec des docteurs de SHS travaillant dans le secteur public (hors enseignement et recherche) et privé. De même, des séminaires consacrés à rédaction de CV, à l'entretien d'embauche... sont proposés et donc susceptibles d'intéresser tout doctorant.

Il conviendra, là encore, à la gouvernance future d'étudier la pertinence de cette formation pour les doctorants de SHS. La directrice actuelle considère qu'il serait dommage de priver les doctorants de cette formation qui fait l'objet d'une évaluation très positive de la part des doctorants de SHS (en psychologie, sociologie, sciences de l'éducation) qui y ont participé. Une meilleure information, y compris auprès des directeurs de thèse, devra être faite.

#### **- le suivi et l'insertion des docteurs :**

Les chiffres fournis sur l'insertion sont insuffisamment représentatifs.

La même enquête fait apparaître seulement deux contrats post-doctoraux en France et aucun à l'étranger

Nous ne pouvons que déplorer les chiffres fournis qui ne reflètent nullement la réalité. Les enquêtes d'insertion des docteurs auraient dû être assurées, comme prévu dans la Charte de l'évaluation des formations, votée au CEVU et au CA de l'Université Nancy2 respectivement le 18/01/2010 et 26/01/2010, par le Service des Etudes et de l'Insertion Professionnelle en liaison avec le secrétariat

de l'ED. Nous pensons qu'une réorganisation du secrétariat devrait permettre un meilleur contact avec les doctorants et notamment une incitation à répondre aux enquêtes ultérieures à la soutenance de thèse. Le passage à ADUM devrait aussi améliorer la situation.

**- l'adossement scientifique :**

Le dossier, dans la partie bilan, et les entretiens lors de la visite confirment qu'il n'y a pas d'axes de recherche prioritaires qui ont été déterminés pour l'ED, et que ce sont les équipes qui revendiquent la priorité de ces choix.

Nous sommes là encore entièrement d'accord sur la nécessité de disposer d'axes scientifiques prioritaires. La future gouvernance devra en faire une priorité afin de pouvoir afficher une politique scientifique (attribution des contrats doctoraux, par exemple).

**- la succession de l'actuelle directrice :**

Dans la perspective du départ à la retraite de l'actuelle directrice, les modalités de succession sont mal maîtrisées par l'établissement : la réception des candidatures semble avoir été menée dans une certaine opacité ; les différents intéressés, et notamment les directeurs d'équipe, n'ont pas été informés du déroulement de la procédure. Dans ces conditions, la succession risque de souffrir d'une certaine impréparation.

On ajoutera à cela l'imprécision (qui n'a pu être levée au cours de la visite) quant aux modalités de désignation des membres du prochain conseil.

Nous sommes tout à fait consciente de cette difficulté et pensons que la question de la succession de l'actuelle directrice devra être l'une des priorités du futur président de l'Université de Lorraine. Quant aux modalités de désignation des membres du prochain conseil, elle seront fixées, comme au cours des deux précédents quadriennaux, dans le respect de l'arrêté du 7 août 2006 par les membres des futures équipes de l'ED Stanislas.

**- la reconfiguration de l'ED et son périmètre futur :**

Il serait utile de poursuivre la réflexion sur le périmètre des deux écoles SHS dans le cadre de la fusion, et de clarifier les rapports entre les écoles doctorales et les nouvelles structures intermédiaires...

La reconfiguration en cours ne va pas jusqu'au bout de sa cohérence en ce qui concerne le périmètre de l'ED, dans le « partage des territoires » entre *Stanislas* et *Braudel* (ED 411, Metz).

Réponse commune des directeurs des ED PIEMMES et LTS

Après rencontre entre les deux directeurs des ED PIEMES et LTS, il ressort que nous sommes entièrement d'accord pour reconnaître que la reconfiguration des périmètres des deux futures ED Braudel et Stanislas n'est pas entièrement satisfaisante. Les futurs directeurs des deux ED assistés de leurs conseils devront poursuivre le travail commencé qui n'a pu être complètement finalisé eu égard au caractère tardif où le découpage a été entériné.

Nicole Dubois